

L'arrivée à l'école le matin



De 7h30 à 8h20 :



Les parents accompagnent leur enfant dans la garderie des maternelles et déposent manteaux et petits sacs sur le porte-manteau de la garderie. Deux Aides-maternelles vous y accueillent.

Vous pouvez leur laisser des messages à destination des enseignants et ce qui est important à savoir pour que l'enfant passe une bonne journée (bien-être / sécurité). N'oubliez pas de préciser *si votre enfant mange occasionnellement à la cantine*.

Conseils :

- Arrivez en souriant pour montrer à votre enfant que vous êtes heureux qu'il aille à l'école et que vous êtes confiant : la journée va être formidable !
- Afin de faciliter la surveillance, ne restez pas trop longtemps dans la salle de garderie et laissez au plus vite votre enfant pour faciliter son début de journée.

Entre 7h30 et 8h15, les enfants accueillis à la garderie de maternelle peuvent avoir un temps de récréation sur la cour, en fonction de la météo...

Pour un démarrage de chaque classe à 8h20, les enseignants ou aide-maternelles viennent chercher leurs élèves en garderie pour les emmener en classe.



De 8h20 à 8h30 :

- Les parents des élèves de TPS-PSA et PSB accompagnent directement leur enfant dans sa classe au RDC, en passant par la petite cour de maternelle et la salle de motricité.
- Les parents des élèves de MS et GS les accompagnent au 1^{er} étage. **Une Aide-maternelle vous accueille sur le palier. Les enseignantes accueillent vos enfants à l'entrée de chaque classe.**

Vous pouvez transmettre à l'Aide-maternelle des informations sur ce qui est important à savoir pour que l'enfant passe une bonne journée (bien-être / sécurité).

Rappel : l'enseignant ne pourra pas vous parler de votre enfant dans le couloir devant d'autres parents... N'hésitez pas à prendre RDV pour un moment privilégié, ou à envoyer un message sur Ecole Directe.

Si votre enfant mange occasionnellement à la cantine, pensez à le signaler.

Pour une meilleure surveillance, ne rentrez pas dans la classe et laissez au plus vite votre enfant pour faciliter son début de journée.

Conseil : Arrivez en souriant pour montrer à votre enfant que vous êtes heureux qu'il aille à l'école et que vous êtes confiant : la journée va être formidable !

Merci d'être ponctuels afin de ne pas déranger le groupe classe et permettre à votre enfant de débiter sa journée sans précipitation, **au plus tard à 8h30.**

Par mesure de sécurité : Les parents qui ont déposé leur enfant doivent quitter l'enceinte de l'école dès que leur enfant est dans la classe.

La reprise le midi (mon enfant est externe)



De 11h35 à 11h45 Les parents viennent chercher leur enfant externe dans sa classe.

Si vous avez donné l'autorisation à une autre personne de reprendre votre enfant, elle devra présenter la feuille d'autorisation prévue à cet effet, jusqu'à ce que l'équipe connaisse bien cette personne.

(Des feuilles d'autorisation supplémentaires sont en ligne sur le site. Elles sont à imprimer, à remplir et à transmettre à l'enseignante. Le cachet de l'école y est apposé, le nom de la personne autorisée enregistré sur nos registres). La carte d'identité peut être demandée avec cette fiche d'autorisation.

Les enfants qui ne sont pas repris à 11h45 sont conduits à la cantine pour déjeuner.

Le retour après le déjeuner

TPS/PS : Les enfants font la sieste



Arrivée conseillée dès 12h30, mais possible entre 12h30 à 13h.

Afin de ne pas réveiller les enfants endormis, merci de ne pas rentrer dans la salle de sieste. Ouvrez doucement la porte et confiez votre enfant à un membre de l'équipe éducative.

MS/GS : Les enfants ne font pas la sieste, mais ils bénéficient d'un temps calme de repos plus court.



A partir de 13h15 seulement, les enfants externes peuvent revenir dans la cour de maternelle de l'école, et jusqu'à 13h30.

Les MS et les GS vont jouer dans la petite cour. Les parents leur ouvrent la porte et l'enfant y entre seul. S'il n'y a personne dans la petite cour, merci de déposer votre enfant dans une classe du RDC, par l'entrée des maternelles.

Par mesure de sécurité :

Les parents qui ont déposé leur enfant doivent quitter l'enceinte de l'école dès que leur enfant est confié à l'équipe éducative.

La reprise le soir



A partir de 16h15 seulement, les parents peuvent entrer dans l'école pour venir retrouver leur enfant. **De 16h30 à 16h40**, les parents viennent rechercher leur enfant :

- Pour les TPS et les PS, aux entrées de la salle de motricité par la petite cour de maternelle.
- Pour les MS et les GS, devant le préau des primaires, devant le rang de chaque classe.



De 16h40 à 18h30 : tous les enfants sont à reprendre en garderie (entrée des primaires, hall des cantines)
Il est demandé aux parents de ne pas entrer dans la salle de garderie pour en faciliter la surveillance.
Pour les mêmes raisons, les personnels éducatifs ne peuvent pas quitter leur poste pour aller chercher un vêtement perdu ou oublié en classe.
Ils pourront prendre ou transmettre des messages, ou vous signifier si un événement exceptionnel a eu lieu.

Conseils :

- ***La politesse, la civilité et l'exemplarité de tous adultes dans l'école et sur le parking sont indispensables pour montrer le bon chemin à vos enfants, nos élèves.***
- ***Marquez bien tous les vêtements de vos enfants à leur nom, et pensez à les récupérer chaque jour. Les vêtements trouvés sont accrochés aux porte-manteaux de la salle de motricité ou de la cantine...***

Rappels :

- Vous pouvez donner un petit goûter à votre enfant pour la garderie (pas de bonbons), ainsi qu'une petite bouteille d'eau (pas de soda, ni de canette...).
- Les jouets de la maison ne sont pas autorisés à l'école.
- **La charte de maternelle** sert de feuille de route et donne des repères pour construire et faire vivre le lien entre l'école et la famille... Elle est téléchargeable sur la page « école » de notre site Internet de La Providence, avec tous les documents de la rentrée 2026.

Rappel du règlement intérieur de l'école (page 6) :

« La garderie est facturée à partir de 17h00 (gratuite jusque 17h)
au forfait annuel (200 € /an), ou à la séance (2,50 € /séance). »

« **La garderie se termine à 18h30.** Les parents qui reprennent leur enfant au-delà de cette heure devront signer un registre des retards et se verront facturer une pénalité de 10€ par enfant à partir du troisième retard déclaré sur un trimestre. »

**Besoin de conseils, d'explications ? N'hésitez pas à contacter notre association de parents d'élève,
l'APEL La Providence : Joannie (apelpro@gmail.com) / Soizic (apelecolelapro@gmail.com).
Consultez régulièrement le site Internet de La Providence et notre gazette « La Pro Info école » chaque semaine.**

Memento de la maternelle, à compléter à la rentrée :

- ➔ L'enseignante et les ASEM de mon enfant :
- ➔ Sa classe :
- ➔ Les parents correspondants de la classe de mon enfant :
 - *
 - *
- ➔ L'APEL-LA PROVIDENCE, contact de l'équipe école : apelecolelapro@gmail.com
- ➔ La direction de l'école (Fabrice LATIEULE, chef d'établissement) : 03 22 33 77 62.
flatieule@la-providence.net / En cas d'urgence : 06 07 80 81 40.
- ➔ Le standard : 03 22 33 77 77
- ➔ L'infirmière (Vanessa GAILLET) : 03 22 33 77 66 / vgaillet@la-providence.net
- ➔ Self-primaire / garderies : 03 22 33 78 25 / bhuysschaert@la-providence.net
- ➔ Barbara (clubs, vie scolaire...) : 03 22 33 78 23 / bhuysschaert@la-providence.net
- ➔ Ecole directe (messenger enseignant, documents, ...) : ecoledirecte.com
Accès à votre espace personnel avec vos identifiants envoyés par le secrétariat des élèves :
afrederich@la-providence.net
- ➔ Site de l'établissement : www.la-providence.net
Page école avec les documents utiles à télécharger en bas de page :
<https://www.la-providence.net/fr/page/informations-utiles-76>
- ➔ Compte Facebook de l'établissement :
<https://www.facebook.com/La-Providence-Amiens-717439835438761/>
- ➔ Compte Instagram : [ecolelaprovidence80](https://www.instagram.com/ecolelaprovidence80).